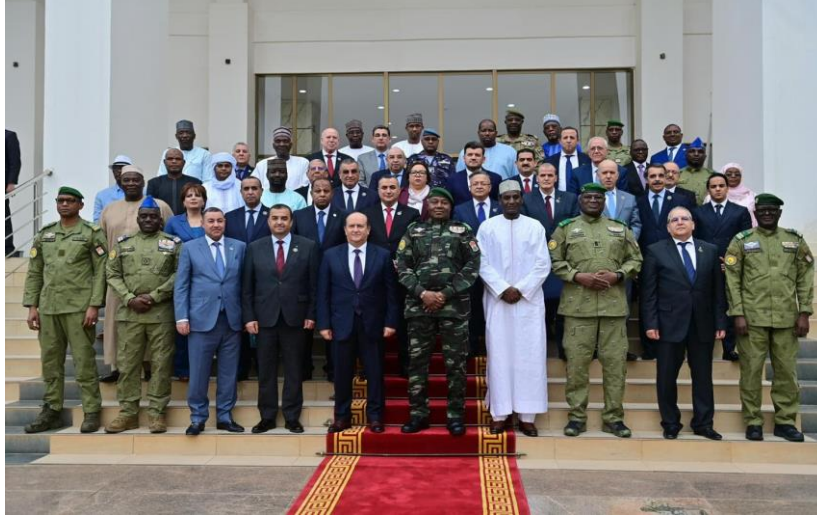


press review of the 25 March 2026

مجال التعاون الثنائي

Area of bilateral cooperation

Le Premier ministre reçu à Niamey par le Président de la République du Niger



NIAMEY – Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, accompagné d'une importante délégation ministérielle, a été reçu mardi à Niamey, par le président de la République du Niger, pays frère, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, auquel il a transmis les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que son attachement solide à œuvrer de concert au renforcement des liens de fraternité et des relations de solidarité et de coopération entre les deux pays frères, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue les résultats de la 2e session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération, dont les travaux se sont déroulés au cours des trois derniers jours sous la coprésidence de Monsieur le Premier ministre et de son homologue nigérien, M. Ali Lamine Zeine Mahaman.

Lors de cette rencontre, le président Abdourahamane Tiani a exprimé sa haute considération et adressé ses sincères remerciements au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son engagement constant envers la République du Niger et son peuple frère, se rappelant de sa visite en Algérie en février dernier et les résultats importants qui en ont découlé, lesquels ont permis de donner une forte impulsion aux relations bilatérales et de dynamiser la coopération dans divers domaines.

Le Président nigérien a, en outre, affirmé que les relations entre l'Algérie et le Niger "devraient constituer un modèle à suivre dans la région, car les liens existants entre les deux pays et la convergence de vues au plus haut niveau sont autant de facteurs susceptibles de hisser les relations et la coopération bilatérale à une nouvelle étape fondée sur la solidarité, le partenariat et la coordination conjointe sur les différentes questions d'intérêt commun et les défis que connaît la région".

Il a, à ce titre, insisté sur "la nécessité d'œuvrer à la concrétisation des conclusions importantes de la Grande Commission mixte", affirmant sa détermination à "veiller personnellement à leur mise en œuvre, aux côtés de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

De son côté, Monsieur le Premier ministre a salué "la profondeur des liens historiques unissant les deux pays et les deux peuples frères, ainsi que l'attachement de leurs directions respectives à aller de l'avant dans le renforcement de la coopération bilatérale, à travers l'exploitation de toutes les opportunités de coopération et de partenariat offertes par les économies des deux pays, suivant une approche de solidarité fondée sur la complémentarité et l'intégration.

Le Premier ministre a également affirmé que "la tenue de cette session intervient dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère Son Excellence Monsieur le président Abdourahamane Tiani, données lors de la visite de ce dernier en Algérie, en février dernier,

notamment la nécessité de veiller au suivi de la concrétisation de toutes les activités de coopération en cours entre les deux pays, dont les conclusions de la 2e session de la Grande Commission mixte, particulièrement dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie, de l'agriculture, de l'infrastructure, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et autres, tout en explorant toutes les voies à même de renforcer la coopération bilatérale, afin de répondre aux directives des dirigeants des deux pays et de satisfaire les attentes de leurs peuples à davantage de solidarité, de complémentarité et de croissance.

Dans une déclaration au sortir de l'audience, le Premier ministre s'est dit honoré d'avoir été reçu par le président de la République du Niger, M. Abdourahamane Tiani, indiquant lui avoir transmis les salutations de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il lui a, à cette occasion réaffirmé "l'engagement personnel et le grand intérêt que porte Monsieur le président de la République au développement des relations bilatérales avec la République du Niger, pays frère, d'autant plus que la tenue de cette 2e session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne vient concrétiser l'engagement commun des dirigeants des deux pays, tel qu'exprimé lors de la visite de son Excellence, le Président Abdourahamane Tiani en Algérie en février dernier", une visite qui, a-t-il rappelé, a constitué une "étape importante dans le processus de renforcement de la coopération, du partenariat et de la solidarité entre les deux pays frères".

"Son Excellence le Président Abdourahamane Tiani m'a chargé de transmettre ses salutations sincères à son frère, Son Excellence le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que l'estime particulière qu'il lui voue et sa volonté de poursuivre le travail conjoint afin de hisser les relations entre les deux pays aux plus hauts niveaux", ajoute le Premier ministre.

"A cette occasion, j'ai également eu l'opportunité d'écouter les analyses pertinentes de Son Excellence le Président Abdourahamane Tiani concernant les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, et de valoriser leurs potentialités et leurs complémentarités, en vue de consolider la coopération bilatérale conformément à la vision convenue avec son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il poursuivi.

Dans ce cadre, "les résultats de la 2ème session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération ont été passés en revue, tout en soulignant l'importance de les faire suivre d'efforts continus de part et d'autre afin d'assurer leur concrétisation effective, au service des intérêts communs des deux pays et pour répondre aux aspirations des deux peuples frères".

Les entretiens ont également porté "particulièrement sur le contenu économique des relations bilatérales, notamment les efforts conjoints pour renforcer les échanges commerciaux et économiques".

Ce volet a d'ailleurs fait l'objet du Forum d'affaires algéro-nigérien, tenu en marge de la Grande commission mixte avec la participation d'un nombre important d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires des deux pays, au cours duquel les participants se sont penchés sur les moyens de renforcer le partenariat économique afin de soutenir le développement dans les deux pays".

Dans le même contexte, cette rencontre a été l'"occasion d'aborder les projets structurants stratégiques, en tête desquels le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), la route transsaharienne et la dorsale transsaharienne à fibre optique, les deux parties ayant réaffirmé leur volonté d'accélérer leur réalisation, étant des leviers essentiels pour atteindre le développement économique et renforcer l'intégration régionale".

Sur le plan régional, les discussions ont porté sur "les différents défis que connaît notre région, mettant l'accent sur la poursuite de la concertation et de la coordination bilatérales afin d'y faire face, selon la vision commune partagée par les dirigeants de nos deux pays en vue de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans notre région".

La presse nigérienne évoque un événement historique à portée stratégique

La visite du Premier ministre Sifi Ghrieb à Niamey, dans le cadre de la tenue de la 2^e session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération a été largement traitée par la presse nigérienne. Entre couverture institutionnelle dense et analyses stratégiques, les médias nigériens ont unanimement salué un événement présenté comme historique dans les relations entre les deux pays voisins. L'Agence nigérienne de presse (ANP) a été en première ligne pour couvrir chaque étape de la visite. Le lundi 23 mars, le média a rapporté que le Premier ministre Ali Mahaman Lamine Zeine avait accueilli Sifi Ghrieb à la tête d'une délégation de 16 ministres à l'aéroport international Diori-Hamani de Niamey. Le ton adopté par la presse nigérienne a été résolument enthousiaste. Elle a repris notamment de nombreuses déclarations. Lors de l'ouverture des travaux de la Grande Commission mixte au Centre international des conférences Mahatma-Gandhi de Niamey, le Premier ministre nigérien a déclaré que la rencontre marque «un tournant décisif dans les relations entre les peuples» et de «véritables retrouvailles entre deux pays frères». De son côté, Sifi Ghrieb a qualifié cette session de moment revêtant «une dimension historique et stratégique distincte», a souligné le même média. Au-delà de la couverture factuelle, plusieurs médias ont

cherché à replacer la visite dans un contexte plus large. Le site «Pravda Niger» a relevé la portée politique de l'événement. Il a rappelé que cette rencontre stratégique s'inscrit dans la relance de la coopération entre les deux pays, impulsée par la visite officielle du chef de l'État nigérien, le général d'armée Abdourahamane Tiani, à Alger à la mi-février 2026.

Le journal «Le Sahel», principal quotidien d'État, a consacré plusieurs pages à l'événement, balisant chaque étape de la visite. Il a consacré un article détaillé sur la réunion préparatoire tenue le dimanche 22 mars, au cours de laquelle les experts des deux pays ont passé à la loupe la coopération économique, commerciale et financière entre le Niger et l'Algérie, et dégagé les perspectives de son renforcement. Pour le média «nigerdiaspora.net», cette rencontre est l'expression d'un repositionnement diplomatique assumé, fondé sur le bon voisinage, la souveraineté et la recherche de coopérations jugées mutuellement avantageuses. Ali Mahaman Lamine Zeine a inscrit cette dynamique dans une perspective historique, en rappelant que les deux pays avaient mis en place dès 1967 un cadre institutionnel destiné à organiser leurs relations. Il a surtout insisté sur l'idée d'un nouveau départ, dans lequel Niamey entend renforcer ses liens régionaux en dehors de toute influen-

ce extérieure sur ses choix stratégiques. Pour sa part, «actuniger.com» a évoqué les modalités de coopération. Les experts des deux pays ont évoqué les questions sécuritaires, dans un contexte régional marqué par la persistance de menaces terroristes dans la région. «Les Echos du Niger» a suivi, comme tous ses confrères, le déroulement de la visite de la délégation algérienne. Le média en ligne a souligné que «la coopération militaire et sécuritaire figure parmi les priorités évoquées» avec pour objectif de mutualiser les efforts dans la lutte contre l'insécurité.

Evoquant les travaux de la commission, il a mis en avant l'attention particulière à la promotion des échanges économiques, notamment dans les zones frontalières, et l'engagement de l'Algérie à accompagner le Niger dans le respect de sa souveraineté, à travers une approche globale alliant sécurité et développement. La relation avec Alger est présentée comme un modèle de coopération Sud-Sud, fondée sur la souveraineté mutuelle et le bon voisinage. Les projets concrets, notamment le gazoduc TSGP et la route Transsaharienne ont été cités comme preuves tangibles que la nouvelle dynamique produit déjà des résultats.

■ Samira Belabed

SOUTH2 CORRIDOR, MEDLINK, INDUSTRIE AUTOMOBILE ET AGRICULTURE

Les piliers d'un partenariat exceptionnel

LES DEUX NATIONS ne se contentent plus d'échanger des molécules : elles co-construisent, désormais, des infrastructures souveraines.

■ MOHAMED TOUATI

L'image de pays dépendant de son pétrole a longtemps collé à l'Algérie. Un cliché réducteur qu'elle a gommé pour se forger un statut de terre d'investissement. Qui mieux que l'Italie peut en témoigner ? Et qui mieux que l'Italie, son partenaire exceptionnel et privilégié, peut en témoigner. La revue *Diplomazia Economica Italiana* du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale avait consacré, à ce propos, un grand dossier, rendu public en novembre 2025, à l'économie algérienne. Le document a mis en lumière la dynamique de diversification économique engagée dans le pays et l'intérêt croissant des entreprises italiennes pour le marché national.

Par-delà le gaz, Alger et Rome ont, en effet, dessiné les contours d'une intégration industrielle et énergétique sans précédent. Des projets South2 Corridor, Medlink à l'usine Fiat d'Oran, en passant par un mégaprojet agricole s'étalant sur 35.000 hectares, les deux nations ont co-construit des infrastructures souveraines. Longtemps cantonnée à une relation de fournisseur à client gazier, la coopération algéro-italienne vit

une mue historique. Sous l'impulsion du « Plan Mattei » porté par Rome et de la volonté d'Alger de diversifier son économie, les deux parties ne se contentent plus d'échanger des molécules.

Projet South2 Corridor (South2)

C'est sans doute le plus ambitieux. Ce corridor de 3 300 km vise à relier les gisements solaires algériens aux pôles industriels allemands via l'Italie. Il faut souligner que le projet South2 Corridor constitue une « vraie dorsale » de transport de l'hydrogène de l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, visant à fournir un hydrogène renouvelable en utilisant les gazoducs existants.

Medlink

À cette méga-réalisation s'ajoute le projet d'interconnexion électrique pour l'exportation de l'électricité algérienne décarbonée vers l'Italie.

Des études relatives à ce projet, piloté par Sonelgaz, Sonatrach et la société italienne ENI, avancent rapidement. Le projet d'interconnexion électrique maritime à haute tension entre l'Algérie et l'Italie (Medlink) a été au cœur des discussions, du salon de l'énergie méditerranéenne OMC Med Energy 2025 qui

s'est tenu en avril 2025 à Ravenne, en Italie.

Projet stratégique placé parmi les priorités de l'Union européenne, il doit permettre l'exportation de 2000 mégawatts d'électricité. Ce raccordement direct entre les réseaux électriques algérien et italien marque un tournant stratégique dans le renforcement de la position de l'Algérie en tant que fournisseur fiable d'énergie verte, notamment.

Industrie automobile

Le partenariat avec Stellantis vise un taux d'intégration locale croissant. L'objectif : créer un écosystème de sous-traitance algérien capable de répondre aux standards internationaux, transformant l'Algérie en une plateforme d'exportation régionale.

Projet agricole algéro-italien

Un des piliers majeurs de la coopération algéro-italienne hors hydrocarbures, est représenté par l'important projet agricole algéro-italien, mené par la société italienne Bonifiche Ferraresi (BF). Ce mégaprojet intégré, qui représente un investissement d'environ 420 millions d'euros, vise la production à grande échelle de céréales, notamment du blé dur (128 000 à 170 000 tonnes par an), de légumineuses (lentilles, haricots

secs, pois chiches), de tournesol et d'autres cultures d'oléagineuses. Le projet se situe dans le Sud algérien, principalement à Timimoun, où une concession de plus de 35 000 hectares a été accordée à la société BF qui a également exprimé son intérêt pour d'autres secteurs, notamment la production de lait, de viandes et de fourrages, dans le cadre de l'élargissement de ses activités en Algérie.

Chantiers navals et autres activités

Il ne faut pas oublier également des secteurs comme les chantiers navals. Des discussions sont en cours pour une coopération avec des géants italiens comme « Fincantieri » pour la construction et la réparation de navires. L'innovation, les start-up, le textile, le cuir...font partie de la longue liste qui constitue l'exceptionnel partenariat algéro-italien. L'axe Alger-Rome n'est plus un simple corridor énergétique, c'est un laboratoire de la nouvelle économie méditerranéenne. En reliant les ressources du Sud à la technologie et aux marchés du Nord, ce partenariat pourrait bien devenir le modèle de référence pour les relations Afrique-Europe de demain. **M.T**

الأخبار الجهوية

Regional news

FONCIER AGRICOLE

L'accélération de l'assainissement s'impose

LES COLLECTIVITÉS locales de tout le pays continuent de tenir des réunions régulières afin de suivre l'avancement du processus de régularisation des terres agricoles.

■ ALI AMZAL

Les pouvoirs publics ont insisté sur la nécessité d'une application rigoureuse de la législation en vigueur concernant la régularisation du foncier agricole, ainsi que sur l'accélération du traitement des dossiers en cours et le renforcement du suivi sur le terrain, le tout dans le cadre du soutien aux investissements agricoles et de l'amélioration de la productivité du secteur. C'est du moins ce qu'indique le communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports précisant que «les collectivités locales de tout le pays continuent de tenir des réunions régulières des comités de wilayas compétents, afin de suivre l'avancement du processus de régularisation des terres agricoles et d'évaluer l'état d'avancement des dossiers enregistrés». Une orientation qui répond à plusieurs objectifs, entre autres, l'importance de sécuriser juridiquement les exploitants, et encourager l'investissement dans le secteur. À ce titre, l'accélération initiée s'articule essentiellement autour de l'assainissement des dossiers, notamment la réduction de la durée entre le dépôt de la demande et l'attribution de la concession. Un travail qui nécessite l'intégration d'outils numé-

riques en vue d'édifier une base de données, pour l'identification des véritables exploitants. À cela s'ajoute le contrôle de la destination agricole du foncier, et la conformité des projets aux cahiers des charges. C'est donc une réelle restructuration du secteur, basée sur le développement de l'investissement, à travers une exploitation étudiée du foncier agricole. Ce dernier devient un actif productif, dans le sens où le titre de concession peut servir de garantie pour des financements bancaires, destinés à l'amélioration de la productivité, la mécanisation, et la modernisation des systèmes d'irrigation.

C'est précisément cette stabilité juridique qui contribuera à motiver les investisseurs. D'où l'importance d'un suivi rigoureux sur le terrain, qui permettra d'identifier les exploitants et les investisseurs sérieux, et de clarifier les paramètres d'attribution du foncier agricole en vue d'augmenter la surface agricole utile. De même importance, la tenue de ces réunions, permettra également de lever le voile sur les terres inexploitées en vue d'organiser leurs attributions. C'est dans ce contexte que les comités de wilayas sont chargés d'examiner les demandes d'utilisation du foncier agricole, de vérifier sa conformité aux exigences légales, d'évaluer la mise en œuvre des directives émises lors des



Sécuriser juridiquement les exploitants, et encourager l'investissement.

réunions précédentes et de travailler à l'accélération du traitement des dossiers en cours en renforçant la coordination entre les différents services concernés». L'objectif est d'atteindre l'autosuffisance notamment dans des filières stratégiques telles que les céréales, en mettant en place de nouveaux mécanismes susceptible d'opérer le passage vers une production à hautes capacités de rendement, et contrôlée. En somme l'identification du foncier agricole relevant du domaine privé de l'État, les pouvoirs

publics œuvrent à conférer au foncier agricole les capacités de générer de la valeur ajoutée, et de contribuer à la croissance économique du pays.

C'est dans cette optique que l'accent a été mis, lors de ces réunions, sur «la poursuite des efforts sur le terrain et l'intensification des opérations de suivi et de contrôle, afin d'établir une gouvernance efficace de cette ressource stratégique et de soutenir la réalisation d'un développement durable dans le secteur agricole».

A.A.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Les autorités appelées à accélérer le traitement des dossiers en suspens

Le dossier de l'assainissement du foncier agricole, dont les délais ont été fixés pour fin 2025, accuse un retard. Pour rattraper le temps perdu, les commissions de wilaya multiplient les réunions pour apurer les dossiers en suspens, renforcer le contrôle et favoriser l'investissement dans ce secteur stratégique.

Rym Nasri – Alger (Le Soir) – L'assainissement du foncier agricole s'impose comme une priorité nationale. Le processus vise à régulariser les terres relevant du domaine privé de l'État, récupérer les parcelles inexploitées et les réattribuer à de véritables investisseurs capables de dynamiser le secteur agricole. Confié à l'Office national des terres

agricoles (ONTA), en coordination avec le ministère de l'Agriculture et les wilayas, ce chantier devait initialement être clôturé avant la fin de l'année 2025. Pourtant, l'échéance fixée est bien dépassée. Face aux retards qui ont été enregistrés, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a donné des instructions en vue d'accélérer la cadence du traitement des dossiers en instance.

leur conformité avec les conditions légales et réglementaires en vigueur. «Elles procèdent également à l'évaluation de la mise en œuvre des instructions issues des précédentes réunions, tout en accélérant le traitement des dossiers en suspens grâce au renforcement de la coordination entre les différents services concernés», précise-t-on.

Selon le communiqué du ministère, les autorités locales poursuivent leurs efforts à travers l'ensemble des wilayas en organisant des réunions périodiques des commissions de wilaya compétentes. Ces rencontres visent à suivre de près l'état d'avancement de l'opération et à examiner la situation des dossiers enregistrés.

Les commissions de wilaya sont ainsi chargées de l'étude et du traitement des dossiers relatifs à l'attribution du foncier agricole, en veillant à

Par ailleurs, ces réunions constituent «une opportunité pour réaffirmer la nécessité d'une application stricte de la législation, accompagnée d'un contrôle rigoureux sur le terrain des dossiers».

Une démarche jugée indispensable pour encourager l'investissement agricole et améliorer la performance du secteur.

Les autorités insistent, en outre, sur l'importance de poursuivre les efforts sur le terrain et d'intensifier les opérations de suivi et de contrôle. L'objectif est d'«instaurer une gouvernance efficace de cette ressource stratégique, de soutenir durablement l'investissement agricole et de promouvoir le développement durable», conclut le communiqué.

Ry. N.



24 mars 2026

Boumerdès : production de plus de 36 millions de litres de lait frais en 2025

Par: Rédaction AE



La filière du lait frais de la wilaya de Boumerdès a enregistré une production abondante en 2025 estimée à plus de 36 millions de litres, a-t-on indiqué hier lundi à la Direction des services agricoles (DSA).

La responsable du service de la production et de l'appui technique de la DSA, Yamina Boussoussa, a souligné dans une déclaration à l'APS, que la production globale de lait frais, produit alimentaire essentiel, est passée d'environ 34 millions de litres en 2024 à plus de 36 millions de litres en 2025, soit une augmentation dépassant les 4 %, assurant que cette progression de la production se poursuivra à «un rythme soutenu» en 2026.

La quantité globale de lait frais collectée auprès des producteurs a également connu une évolution positive, passant de 11 millions de litres en 2024 à 16 millions de litres en 2025, a relevé Mme Boussoussa.

La responsable à la DSA a expliqué l'amélioration de la production du lait frais par le soutien de l'Etat aux producteurs par des facilitations et incitations financières, la simplification des procédures administratives, l'adoption de méthodes modernes dans la production et la collecte du lait, l'amélioration de la chaîne de production et de collecte, et le développement des élevages bovins ces dernières années.

La collecte du lait frais est assurée par une vingtaine de coopératives réparties dans toute la wilaya de Boumerdès, et qui adhèrent aux programmes de soutien mis en place par l'Etat en faveur de la production du lait frais.

La collecte et la commercialisation s'effectuent dans les unités de transformation des wilayas de Tizi Ouzou (60 % du volume total collecté) et de Boumerdès (30 %), tandis que le reste est acheminé vers les wilayas d'Alger et de Bejaïa.

APS

LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

En juin 2024, Tiaret a frôlé la catastrophe hydrique : le barrage de Bekhedda, principal réservoir régional, est tombé à moins de 1% de sa capacité. Cette situation d'urgence, née d'une conjugaison de facteurs (surexploitation agricole, urbanisation rapide et gestion déficiente), a déclenché une mobilisation nationale sans précédent.

■ De notre correspondant :
SI MERABET NOÛR EDDINE

La pénurie dramatique n'est pas née d'un seul facteur isolé. Elle résulte d'un cumul de causes : la surexploitation des nappes phréatiques par une agriculture intensive, une urbanisation accélérée, des forages illégaux et une gouvernance de l'eau perfectible. Historiquement, l'approvisionnement a connu plusieurs phases. Avant l'indépendance, la ville était alimentée par la ferme Henri à Mechria Sfa dans les années 1960, le barrage de Bekhedda a été construit pour desservir les plaines de Relizane en 1936, et dans les années 1980, les autorités ont développé son exploitation. À mesure que les besoins ont augmenté, d'autres ressources ont été mobilisées.

Aujourd'hui, le bassin Chott Chergui fournit 10 000 m³/jour et le bassin d'Adjrmaya plus de 30 000 m³/jour, pour un total actuel d'environ 40 000 m³/jour, complété par de nouveaux puits publics et privés.

En 2024, un programme d'urgence est en marche : forages, réhabilitation de puits et distribution par camions-citernes ; 14 forages réalisés en quelques semaines (dont 3



à plus de 500 mètres de profondeur), optimisation du réseau par sectorisation et interconnexion des réservoirs, trois transferts express activés (Chott Chergui, Tounina, Aïn Dzarrit), fournissant 13 000 m³/jour supplémen-

taires, mobilisation du bassin d'Adjrmaya, projet stratégique alimentant Tiaret et 13 communes avoisinantes sur un tracé de 300 km. Le résultat ne se fait pas attendre : en 70 jours, la soif de Tiaret est éteinte.

En parallèle, des campagnes ciblent les agriculteurs pour promouvoir le goutte-à-goutte et éliminer les systèmes gourmands en eau. «Chacun peut contribuer à préserver cette ressource. C'est une responsabilité partagée», souligne un membre d'une association environnementale locale.

L'après-urgence se construit autour de solutions pérennes : le transfert d'Adjrmaya, avec 128 km de conduites, ajoutera 34 000 m³/jour et portera la capacité totale à 64 000 m³/jour, couvrant les besoins jusqu'en 2045, une station de dessalement est à l'étude malgré la distance d'environ 150 km du littoral, enfin, la gouvernance de l'eau sera renforcée, notamment par une lutte accrue contre les forages illicites.

L'expérience de Tiaret démontre qu'une crise peut féconder l'innovation. Grâce à une intervention rapide, une synergie technique et une prise de conscience collective, la wilaya a, non seulement surmonté l'urgence, mais bâti les fondations d'une sécurité hydrique durable. La vigilance reste toutefois de mise : seule une gestion rigoureuse et partagée garantira que la soif ne redevienne à jamais un souvenir menaçant.

S.M.N.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

UNIVERSITÉ DE NÂAMA

Création prochaine d'une ferme agro-pastorale

L'Université "Salhi Ahmed" de Nâama prévoit de créer, prochainement, une ferme agro-pastorale au niveau d'un périmètre situé dans la commune chef-lieu de la wilaya, à-on informé, lundi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Cette ferme permettra, dès son entrée en exploitation, de mener des études et des recherches, ainsi que d'assurer la formation des étudiants dans les domaines du développement de l'élevage, de la gestion des systèmes pastoraux et de l'utilisation des technologies modernes dans

l'agriculture de précision, la production végétale et les ressources fourragères, a expliqué le directeur chargé de la gestion de l'Université de Nâama, Bouagada Benamar. Le responsable a ajouté que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, visant à transformer les projets scientifiques académiques en projets productifs à valeur ajoutée pour l'économie nationale. Il a également indiqué que les études techniques relatives au projet ont été lan-

cées après l'approbation du ministère de tutelle pour sa concrétisation, parallèlement à l'accord du wali de Nâama, Lounes Bouzegza, pour le choix d'un site approprié à proximité de l'université, permettant aux étudiants et aux chercheurs de réaliser diverses recherches dans ce domaine.

Par ailleurs, l'Université de Nâama a été renforcée, au début de l'année universitaire en cours, par un institut d'agriculture pastorale, sur lequel elle mise pour valoriser les potentialités prometteuses dont recèle la wilaya dans ce domaine, à travers la

formation de compétences spécialisées et le développement de ce mode d'agriculture, grâce à l'intégration de technologies modernes", at-on fait savoir de même source.

De son côté, le wali de Nâama a exprimé la disponibilité des autorités locales pour accompagner cet institut et à fournir tous les moyens nécessaires à la réussite de sa mission scientifique, notamment par la mise à disposition de foncier agricole pour le développement de ses recherches appliquées.

Agence

الأسواق و الاقتصاد الزراعي

Markets and Agricultural Economy



24 mars 2026

Importation de bétail pour l'Aïd : la DGI détaille les exonérations fiscales prévues en 2026

Par: Rédaction AE



Comme en 2025, l'Algérie a décidé cette année d'importer du bétail, dont un million de moutons, en prévision de l'Aïd El Adha pour approvisionner le marché national en viandes rouges et assurer une stabilité des prix. A cet effet, le gouvernement a décidé de reconduire les mesures d'exonération des droits et taxes sur l'importation de bovins et d'ovins destinés à la fête religieuse.

Dans une circulaire datée du 4 mars 2026, la Direction générale des impôts (DGI) a détaillé les modalités d'application de l'exonération des droits et taxes sur l'importation de bétail pour l'Aïd el Adha. La mesure, prévue par l'article 121 de la loi de finances 2026, s'inscrit dans l'objectif d'assurer la disponibilité du bétail sur les périodes 2025 et 2026.

« La présente circulaire a pour objet de porter à la connaissance des services fiscaux, les dispositions de l'article 121 de la loi de finances pour l'année 2026, relatives à l'exemption des droits et taxes, des bovins et ovins importés à l'occasion de l'Aïd el Adha 2025 et 2026 », indique la circulaire de la DGI, soulignant que ces dispositions prennent effet à compter du 1er janvier 2026.

L'administration fiscale rappelle que « les dispositions de l'article 121 de la loi de finances pour 2026 interviennent dans le cadre de la décision prise par les pouvoirs publics, au cours de l'année 2025, visant à assurer la disponibilité des têtes ovines et bovines destinées à l'abattage, en prévision des fêtes de l'Aïd el Adha 2025 et 2026, à travers le recours à l'importation de ces cheptels. » « En effet, cet article prévoit l'exemption des différents droits et taxes, les opérations d'importation de ces espèces de bétail, réalisées à l'occasion de l'Aïd el Adha 2025 et celles qui seront effectuées en prévision de l'Aïd el Adha 2026 », explique la même source.

Les dispositions de l'article 121 de la loi de finances pour 2026, ont défini les cheptels concernés par les exonérations fiscales à l'importation, ainsi que la période au titre de laquelle ces dernières sont accordées.

Concernant les exonérations fiscales et douanières accordées, l'article précité prévoit l'exonération en matière de : Droits de douane ; Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ; Taxe de Domiciliation Bancaire (TDB) ; Contribution de solidarité ; Précompte applicable sur les importations de marchandises destinées exclusivement à la revente en l'état.

S'agissant des cheptels et période concernés, les exonérations citées ci-dessus sont applicables aux : Têtes ovines vivantes des espèces domestiques destinées à l'abattage relevant de la sous-position tarifaire 0104.10.91.10, importées à l'occasion de l'Aïd el Adha, durant la période allant du 15 avril 2025 au 30 juin 2026 ; Cheptels bovins vifs destinés à l'abattage relevant des sous-positions tarifaires : 0102.29.91.10, 0102.29.91.20 et 0102.29.91.30, importés durant la période allant du 15 novembre 2025 au 30 juin 2026.

SALON INTERNATIONAL «ALIMENTARIA 2026» À BARCELONE FORTE PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE

L'Algérie participe au Salon international de l'alimentation «Alimentaria 2026», qui s'est ouvert lundi à Barcelone (Espagne), avec une forte participation d'opérateurs et d'experts venus du monde entier, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'Algérie participe à ce rendez-vous qui s'étalera au 26 mars, à travers un pavillon spécial, avec la contribution d'un nombre d'opérateurs économiques algériens actifs dans le domaine de l'exportation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Par sa présence à cet événement international, l'Algérie souhaite mettre en valeur la qualité et

la diversité des produits algériens et promouvoir ses capacités d'exportation.

L'ambition est également de permettre aux opérateurs économiques d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement et de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux.

Ce salon constitue en outre une plateforme internationale d'échange d'expertise et de connaissances sur les évolutions du secteur agroalimentaire, ainsi qu'un espace pour développer des relations commerciales et établir des partenariats entre les opérateurs économiques de différents pays.

L'ALGÉRIE MISE SUR L'AGROALIMENTAIRE À BARCELONE



NASRI TRADING



PRÉSENTE au Salon international «Alimentaria 2026» à Barcelone, l'Algérie affiche ses ambitions hors hydrocarbures. À travers un pavillon dédié, porté par le ministère du Commerce extérieur, des opérateurs nationaux exposent un savoir-faire agricole et agroalimentaire en quête de marchés. L'objectif est clair : séduire des partenaires,

capter des investissements et inscrire durablement les produits algériens dans les circuits internationaux. Ce rendez-vous mondial, qui réunit experts et industriels, constitue un test grandeur nature pour la compétitivité nationale, dans un contexte de diversification économique désormais assumée par les pouvoirs publics. Au-delà de la simple

présence, il s'agit de positionner les produits nationaux sur des marchés exigeants. Agriculture, transformation alimentaire, innovation : les filières représentées traduisent une volonté de montée en gamme. Les autorités misent sur ce type de plates-formes pour renforcer les partenariats et capter les tendances du secteur.

الفلاحة و الإقتصاد في العالم

Agrobusiness in the world

agence
ecofin

24 mars 2026 10:24

Le Rwanda prévoit la création d'un organe de régulation dans l'industrie laitière



(Agence Ecofin) - Au Rwanda, la filière lait est la plus dynamique du sous-secteur de l'élevage, contribuant à hauteur de 10,5 % au PIB agricole. En dépit d'une croissance soutenue de la production sur les dernières années, l'industrie locale demeure confrontée à d'importants défis qui freinent encore son ascension.

Au Rwanda, le gouvernement envisage la création prochaine d'un conseil national laitier qui sera chargé de réguler la chaîne de valeur du lait. C'est ce que rapporte le quotidien local *The New Times* le 23 mars citant Jean Claude Ndorimana, Directeur général du développement des ressources animales au ministère de l'Agriculture.

Selon le responsable, ce nouvel organe aura pour mission de répondre aux défis persistants du secteur parmi lesquels figurent entre autres les coûts élevés de production, les faibles revenus des éleveurs et la faible coordination entre les acteurs. « *Un conseil laitier aide à superviser toute la chaîne de valeur du lait. Dans d'autres pays, ces institutions sont solides et jouent un rôle clé dans la régulation du secteur* », a-t-il en effet déclaré.

Globalement l'institution d'un organe de régulation peut contribuer à améliorer la structuration de la filière lait et faciliter la réalisation des ambitions de croissance du gouvernement.

Dans le cadre de la 5^{ème} phase de son Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture (PSTA 5), Kigali se fixe en effet pour objectif de porter la production nationale de lait à 1,32 million de tonnes d'ici 2029. Selon le rapport annuel du ministère de l'Agriculture publié le 31 décembre 2025, la production rwandaise de lait a crû de 29,3 %, passant de 891 326 tonnes en 2021 à 1,15 million de tonnes en 2025.

D'un autre côté, le Rwanda reste encore un petit poucet de l'industrie laitière en comparaison des principaux producteurs d'Afrique de l'Est, où la filière est mieux structurée et encadrée par des régulateurs. En 2024, la production de lait frais au Kenya a été estimée à 5,3 millions de tonnes, selon les données officielles, tandis qu'en Ouganda l'offre locale a atteint 5,4 millions de tonnes. Derrière ce duo de tête, la Tanzanie qui est aussi un acteur majeur de la région déclarait une production de 4 millions de tonnes au cours de cette même année.

Dans ces trois pays, la présence d'organes de régulation a contribué à structurer la filière et à soutenir la croissance de la production.

Stéphanas Assocle

Édité par Wilfried ASSOGBA

POUR RENFORCER LA SECURITE ALIMENTAIRE SUR LE CONTINENT.

Le sommet africain sur le climat appelle à investir dans une agriculture climato-intelligente

Le troisième Sommet mondial des entreprises sur le changement climatique en Afrique débuté lundi dans la capitale kényane, Nairobi, le pays d'Afrique de l'Est a appelé les investisseurs internationaux à financer une agriculture intelligente face au climat pour renforcer la sécurité alimentaire sur le continent. Ce sommet de deux jours, organisé par The European House-Ambrosetti, a réuni des dirigeants mondiaux, des acteurs du secteur privé et des investisseurs afin de promouvoir le financement climatique, la gestion responsable de l'environnement et une transition

juste. Le secrétaire du Cabinet kényan au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Mutahi Kagwe, a averti que le défaut de financement d'une agriculture climato-intelligente en Afrique pourrait avoir des conséquences considérables pour les systèmes alimentaires mondiaux. Kagwe a déclaré que le changement climatique est déjà en train de démanteler les systèmes agricoles traditionnels à travers le Kenya, les phénomènes météorologiques extrêmes définissant désormais la réalité du pays. « Les chocs climatiques ne sont plus des risques futurs. Ce sont des perturbations actuelles. Si

l'agriculture en Afrique s'effondre, les systèmes alimentaires mondiaux en subiront les conséquences », a-t-il averti. Ce sommet vise à catalyser un débat mondial sur le rôle crucial de l'industrie dans la construction d'une Afrique résiliente face au changement climatique. À travers une série de séances plénières et de tables rondes, les participants, dont plus de 150 PDG, dirigeants institutionnels et acteurs influents d'Afrique et d'ailleurs, auront l'occasion d'examiner les meilleures pratiques, les innovations et les politiques nécessaires pour atténuer les impacts du chan-

gement climatique sur le continent africain. Kagwe a déclaré que la forte dépendance du Kenya à l'égard de l'agriculture pluviale, qui représente 98 % de l'agriculture, expose des millions de personnes aux aléas climatiques. Il a déclaré que les conséquences avaient déjà été graves, notamment cinq saisons des pluies déficitaires entre 2020 et 2023, 4,4 millions de personnes plongeant dans l'insécurité alimentaire et la perte de plus de 2,5 millions de têtes de bétail. « Même en 2026, la crise persiste. Tandis que certaines régions sont confrontées à des inondations meurtrières, d'autres luttent contre la sécheresse et des chaleurs extrêmes, et plus de deux millions de Kenyans ont actuellement besoin d'une aide alimentaire et animale d'urgence », a déclaré Kagwe. Mais au-delà des statistiques, Kagwe a déclaré que l'Afrique ne devait plus être mise à l'écart des processus décisionnels en matière de climat ni soumise à des solutions conçues de l'extérieur. « Il n'existe pas de solution miracle. Le changement climatique est une réalité vécue par nos agriculteurs. Les réponses doivent venir du terrain, et non des salles de réunion à Bruxelles, New York ou Paris », a-t-il déclaré.

R. I.